



# Projet FASTE

(Formation autour du spectacle et des techniques de l'événement)

## **Sem'Rock**

B.P.38

74 001 ANNECY Cedex

[www.semrock.net](http://www.semrock.net)

tel. : +33 (0)6 59 01 67 65

[bureau@semrock.net](mailto:bureau@semrock.net)

## **FBI Prod** (Fallait Bien Innover Production)

67, avenue de la Gare

74 100 ANNEMASSE

[www.fbiprod.com](http://www.fbiprod.com)

tel. : +33 (0)4 50 79 57 12

[contact@fbiprod.com](mailto:contact@fbiprod.com)



## SOMMAIRE

HISTORIQUE	p.1
CONTEXTE	p. 3
OBJECTIFS	p. 4
DEROULEMENT & CONDITIONS	p. 6
PARTENAIRES	p. 8
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES & JURIDIQUES	p. 9



## HISTORIQUE

Créé en 2004 par Sem'Rock, le FASTE est un concept qui est situé à mi-chemin entre les stages découverte et les chantiers d'insertion. Parrainée par Olivia Ruiz (artiste) et Stéphane Maye (éducateur et directeur de festival), cette initiative connaît une croissance importante. Après une collaboration fructueuse en 2007, FBI Prod rejoint Sem'Rock pour porter le projet et le faire évoluer.

## CONTEXTE

Sem'Rock et FBI Prod sont des associations qui ont pour but la promotion et la démocratisation de l'art de la culture dans le cadre d'actions culturelles et sociales.

Les travailleurs sociaux constatent des **problèmes de socialisation** chez les adolescents notamment chez ceux qui sont isolés socialement et culturellement. Leur anxiété renforcent l'échec scolaire et le manque de confiance dans leurs capacités à échanger ou communiquer en terrains inconnus. Cet isolement conforte les jeunes dans la mauvaise image qu'ils peuvent avoir d'eux même.

Leurs connaissances du monde de la musique se résument généralement aux programmes commerciaux des chaînes télévisuelles et des radios. Ces adolescents ont l'impression d'avoir un accès limité à la culture, alors qu'ils sont, souvent, simplement **bridés par leurs propres peurs et leurs complexes** face à ce milieu inconnu et peut-être trop élitiste.

**Les problèmes économiques** rencontrés par les familles sont aussi un frein à l'accès à la culture, à ces pratiques voire à l'emploi, limitant ainsi la possibilité d'exercer et de développer leur créativité.

Cette porte ouverte que nous proposons dans le milieu du spectacle, a pour but d'offrir une alternative ou une transition à des jeunes en rupture ou en état d'urgence.

## OBJECTIFS

Un festival de musique est événement en soi, un événement culturel, un lieu de rencontres, de convivialité, d'échanges et de travail.

En partant de ce postulat, le FASTE et ses partenaires proposent à ce public jeune de **participer activement à l'organisation d'événements.**

### **Le projet éducatif**

Aménager une salle de concert afin que des spectateurs puissent venir passer une bonne soirée c'est déjà en soit un outil de lien et de socialisation. Le savoir recevoir est un acte emprunt de respect et de bienveillance.

Permettre à des jeunes aux repères perturbés de vivre une action à court terme comprenant une préparation, un déroulement, un démontage et une fin.

Permettre à ces jeunes de rentrer en collaboration avec des adultes et d'appréhender les bases d'une démarche de stage ou d'emploi et de travailler en équipe afin de retrouver l'estime de soi.

Permettre aux éducateurs qui évoluent souvent dans un milieu contenant (institution et groupe de vie), d'appréhender la socialisation dans une démarche d'accompagnement.

### **Les principes pédagogiques**

Faire pour...

La volonté de monter une telle initiative prend sa source dans la fonction éducative que confère la notion d'éducation populaire. Ce projet est proposé pour les jeunes.

Faire avec...

Pour autant, si le cadre leur est donné, il ne s'agit pas d'assister les jeunes. Il ne s'agit pas non plus de les laisser faire et de les mettre en situation d'échec. Ils seront accompagnés dans leurs tâches, elles lui seront expliquées, ils comprendront ainsi les interactions entre leur travail et celui des autres, pour arriver à un objectif commun : la réalisation d'un événement.

#### Faire faire...

Les évènements, devenant des chantiers éducatifs, les équipes seront à même d'apprendre des techniques (son, lumière, bricolage, décoration, service...). Après des exemples, après avoir choisi une organisation pour mener la tâche à bien, les jeunes pourront être autonome et la refaire d'eux-mêmes.

#### Faire et vivre ensemble...

Le festival n'est pas un état de non droit. Le droit commun y est donc applicable et sera respecté. La collaboration au sein d'une équipe n'est pas toujours aisée et les jeunes, de 14 à 18 ans, à qui nous consacrons ce projet, sont pour certains en état de non socialisation, ainsi tout dérapage verbal sera repris, les mots blessant seront repris et une solution de réparation sera demandée (excuses, gestes amicaux...).

En cas de conflits physiques, l'urgence sera réglée par les animateurs et éducateurs de l'association (malheureusement habitués et rompus à ces situations) et la situation sera apaisée.

En cas de vol non résolu ou de délits plus sévères, les autorités seront averties.

Toute drogue est naturellement interdite, en cas d'infraction sur ce volet, s'il s'agit de drogues dites douces (haschich, herbe), le jeune sera accompagné au stand de prévention, son stock lui sera confisqué et remis aux autorités tout en respectant son anonymat. Les jeunes sont associés à la tenue de ce stand.

## DEROULEMENT & CONDITIONS

Les jeunes vivront des rencontres privilégiées avec des artistes. Ces rencontres seront l'occasion de discussion sur la vie d'artiste et la vie de tournée. Ces temps seront préparés en amont.

Un document particulier sera créé pour chacun des évènements, il y sera précisé les tâches que devront effectuer les jeunes, ainsi que les horaires, le déroulement du festival ou de l'évènement et les adultes référents.

En ce qui concerne les jeunes majeurs ou les jeunes en logement autonome, un emploi du temps peut être personnalisé et un travail de démontage de nuit peut être envisagé.

### **Convention**

Une convention devra être signée entre les différentes structures partenaires.

Les établissements possédant déjà des conventions de stages en entreprise, pourront les utiliser. Une convention type sera proposée à tout établissement demandeur.

La responsabilité des jeunes, hors horaires de chantier et pendant le temps d'exploitation (concert) reste à la charge des institutions.

Le chantier éducatif et la manifestation sont couverts par l'assurance de l'organisateur.

Une note d'information sera communiquée au conseil Général de Haute-Savoie, ainsi qu'à l'ASE.

L'évaluation :

Un bilan intermédiaire et individuel aura lieu avec chaque jeune à mi-parcours, et un bilan définitif à la fin de l'évènement, sur son implication, ses manques, ses points forts et une attestation lui sera remise.

Déroulement :

Visite du site et réunion de secteurs (*organigramme*)

Communication (*distribution de tracts, affichage, possibilité d'emmener des jeunes sur les rendez-vous medias*)

Production (*confection de badges, distribution de t-shirts au staff, saisie des listes d'invités, listes de radios*)

Technique : Manutention (*chargement, déchargement et rangement*)

Infrastructure intérieur et extérieur (*décorations, montage de parois, rideaux, barrières, confection de mobilier*) et nettoyage

Lumière (*cadre, pointage et découpe - pas de travail en hauteur*)

Son (*installation de façade, câblage, raccordement console et retours*)

Backline et plateau (*branchements, aménagement de la scène, changement de plateau*)

Sécurité (*installation et vérification du matériel*)

Campings (*accueil public, buvette*)

Accueil au catering, préparation des loges, des listes de repas, boissons et accueil des artistes ainsi que l'ouverture des portes.

Micros trottoirs par FBI Prod qui propose aux jeunes d'enregistrer des micros trottoirs qui pourront être diffusés sur Perrine FM dans le cadre de l'émission FBI Tune. Ils pourront préparer des questions en amont avec leurs éducateurs ou animateurs.



## PARTENAIRES

### Les institutions et associations

Le Repaire des Ours  
Virgin Radio  
Com-Box  
Install'Service  
Rock en Folie  
Musilac  
Festival Sem'Rock  
Les Acoustiques  
Château Rouge  
La ville d'Annecy  
La ville d'Annemasse  
La région Rhône-Alpes  
Le DLA  
La Caisse d'Epargne  
Scoop  
Why Notes  
Maif  
Le Poisson  
Vision Sonores  
Les Rockailles  
Kinder Educ  
Passage  
Fondation Cognac-Jay  
AFPEI  
Perrine FM  
Ethnik FM

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES & JURIDIQUES

### **Sem'Rock** (extraits)

Association " Loi 1901 " n° 0741013612

Déclaration en date du 20 jan. 2006

Siège social : B.P. 38 - 74001 ANNECY Cedex (F)

Tel : +33(0)6.26.90.49.29 Mail : bureau@semrock.net

N° SIRET : 444 516 231 000 16

Code APE : 913 E

Objet : Promouvoir l'animation comme un mode de communication et de lien.

La promotion de la musique dans toutes ses formes et styles.

La promotion de la prévention sociale et environnementale.

La promotion d'un concept "pédagogique, éducatif et festif" en faveur de la jeunesse et ce, notamment pour l'organisation du festival Sem'Rock.

Nombre d'adhérents : 100

*Les personnes du bureau chargées de l'administration sont :*

*GEORGES Hervé : Président*

*DEPERETTI Nathalie : Secrétaire*

*REGAZZACCI Cyril : Trésorier*

### **FBI Prod** (Fallait Bien Innover Production)

Association " Loi 1901 " n° 0743003612

Déclaration en date du 15 fev. 1999

Siège social : 67, avenue de la Gare - 74100 ANNEMASSE (F)

Tel : +33(0)4.50.79.57.12 Mail : contact@fbiprod.com

N° SIREN : 483 229 886

N° SIRET : 483 229 886 00013

Code APE : 923 A

Objet : La promotion et la démocratisation de l'art et de la culture.

Nombre d'adhérents : 250

*Les personnes du bureau chargées de l'administration sont :*

*THEVENOD-Mottet Claire : Présidente*

*COLLIN Emilie : Secrétaire*

*MAYET Alexandre : Trésorier*

*CROQUET Nicolas : Directeur*